



Consommation cannabis mineur

Par **karro85**, le **02/05/2010** à **08:52**

Bonjour,rnrnPendant ses vacances, mon fils de 16 ans s'est fait interpellé un soir par les gendarmes, il a pris peur et s'est enfui. Après poursuite les gendarmes l'ont interpellé (avec menottes) et lors de sa déclaration mon fils a déclaré qu'il était en train de fumer du cannabis avec 2 copains qui avaient du cannabis sur eux et qu'il ne fumait que très occasionnellement pour essayer.rnrnLes gendarmes ont ensuite convoqué ses 2 copains de 15 ans pour les interroger. Il s'avère que c'est mon fils qui s'était procuré le cannabis. rnrnDoit-il changer sa déclaration ou attendre une convocation au Parquet ?rnrnQue risque-t-il ?rnrnMerci par avance de votre aide.rnrnUne maman qui s'inquiète beaucoup.rnrnCordialement.